



MÉTHODOLOGIE DE MESURE DE LA BIODIVERSITÉ POSITIVE

Pôle Foncière Tertiaire

Vers une biodiversité positive

Mars 2020

Le présent document se compose des paragraphes suivants :

Introduction.....	2
1. Le Contrat de Performance Biodiversité (CPB).....	2
2. Définition de la biodiversité positive.....	2
3. Les indicateurs de suivi et les résultats 2019.....	3
4. Améliorations observées en 2019 et plan d'actions 2020.....	5
5. Perspectives : vers un indicateur commun de biodiversité positive.....	5

Introduction

Alors qu'un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction (et 25 % des espèces françaises)⁽¹⁾, Icade réaffirme son engagement en faveur de la protection de la biodiversité, qu'elle considère comme un impératif tout autant qu'un facteur d'attractivité de ses actifs.

Icade déploie une stratégie en faveur d'une biodiversité positive, créatrice de valeur pour l'environnement, de bien-être pour les habitants et permettant plus de résilience des villes face au changement climatique. Icade réaffirme cette volonté en rejoignant l'initiative « Entreprises engagées pour la Nature – Act4Nature France » lancée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Cette plateforme regroupera les engagements des entreprises françaises en vue du congrès mondial sur la nature de l'UICN⁽²⁾ en juin 2020, étape décisive avant la Convention sur la biodiversité biologique qui se tiendra en Chine sous l'égide de l'ONU en décembre 2020 et qui fixera les grandes orientations à 2030 sur la biodiversité.

Plusieurs activités d'Icade ont un impact sur la biodiversité : la sélection et l'achat de terrains, la conception, la construction et l'exploitation des bâtiments ainsi que la gestion des espaces verts. Ces activités contribuent notamment à l'artificialisation des sols bien que cet impact soit limité par le fait que les nouvelles constructions pilotées par Icade sont en partie développées sur des surfaces déjà artificialisées. Les autres nuisances potentielles sont : la pollution lumineuse et sonore, la fragmentation des habitats, l'imperméabilisation des surfaces et la

pollution des sols. Elles peuvent avoir des impacts sur la diversité des milieux, la mobilité et le brassage génétique des espèces, l'apport de nouvelles espèces, l'expansion d'espèces nuisibles et la perturbation des cycles naturels des espèces.

Icade s'attache à éviter, réduire et compenser ses impacts sur la biodiversité tout au long du cycle de vie du bâtiment. Au-delà de créer des espaces verts en milieu urbain par simple souci paysager, il s'agit de préserver la biodiversité, voire de créer de nouveaux écosystèmes urbains.

Le présent document présente la méthodologie de mesure de la biodiversité positive liée à la phase d'exploitation des parcs d'affaires et des espaces verts détenus par Icade, déterminée et évaluée dans le cadre du contrat de performance biodiversité conclu entre le pôle Foncière Tertiaire et CDC Biodiversité. CDC Biodiversité est une filiale de la Caisse des dépôts entièrement dédiée aux actions en faveur de la biodiversité et à sa gestion pérenne.

La biodiversité positive se définit comme l'évolution favorable d'un ensemble de critères écologiques relatifs à la faune, la flore, les sols, l'eau et la gestion des espaces verts. Icade s'engage à ce que 25 % de ses parcs d'affaires soient en biodiversité positive en 2020 et 50 % d'ici 2022.

Afin d'atteindre ces objectifs, Icade a mis en place, en 2016, un contrat de performance biodiversité avec CDC Biodiversité.

1. Le Contrat de Performance Biodiversité (CPB)

Ce dispositif innovant vise à développer la nature en ville tout en améliorant la qualité de vie des usagers des parcs d'affaires d'Icade. Il comporte des indicateurs de moyens et de résultats, notamment sur la performance en matière de faune, de flore, de diversité biologique, de diminution de l'utilisation d'amendements chimique et de produits phytosanitaires dans les espaces verts.

Le périmètre d'analyse de l'étude menée en 2019 dans le cadre du CPB concerne le Parc des Portes de Paris situé sur les communes de Saint Denis et Aubervilliers (93) et le Parc d'Orly-Rungis situé à Rungis (94).

Il couvre 100 % des surfaces des parcs comportant des espaces verts à fin 2019. Ces deux parcs, aux caractéristiques écologiques différentes, font l'objet d'analyses séparées et les résultats sont donc présentés ci-après pour chacun des parcs.

Les premières analyses sur les deux parcs d'affaires avaient été menées en 2014, année qui a servi d'état initial pour les deux parcs. Les analyses les plus récentes ont ensuite été réalisées en 2019. Ces deux études seront réitérées afin de mesurer le degré d'atteinte des objectifs à 2020 et à 2022.

2. Définition de la biodiversité positive

Le contrat de performance biodiversité permet de suivre pour chaque parc 18 indicateurs retenus pour la mesure de la biodiversité positive. La méthodologie a été revue en 2019 suite à l'identification d'axes d'amélioration sur certains indicateurs (protocoles insuffisamment détaillés, indicateurs trop complexes ou s'étant révélés peu adaptés), pour se recentrer sur les indicateurs les plus pertinents. Certains indicateurs ont ainsi été redéfinis ou précisés. Par exemple, l'indicateur « nombre d'espèces végétales envahissantes » a été remplacé par l'indicateur « part de la surface couverte par des espèces végétales envahissantes », plus pertinent pour mesurer l'impact sur la biodiversité. Les indicateurs ont été calculés pour l'année 2019 et rétrospectivement pour l'année 2014 sur la base des études écologiques qui avaient alors été menées.

Parmi les 18 indicateurs de suivi de la biodiversité positive, on distingue 9 indicateurs de résultats et 9 indicateurs de moyens.

La biodiversité positive pour Icade et CDC Biodiversité se définit comme suit :

- 100 % des indicateurs de moyens progressent ou sont stabilisés au niveau optimal ;
- 50 % des indicateurs de résultats progressent ou sont stabilisés au niveau optimal.

Les indicateurs de moyens sont de la responsabilité d'Icade tandis que les indicateurs de résultats dépendent en partie de facteurs exogènes, c'est pourquoi l'objectif n'est pas le même pour les deux types d'indicateurs. Il a été toutefois décidé d'inclure des indicateurs de résultats dans la définition de la biodiversité positive, même s'ils ne sont pas uniquement dépendants de l'action d'Icade, afin de ne pas omettre la notion d'impacts finaux dans la définition.

Ainsi, Icade devra respecter cette définition de la biodiversité positive sur 25 % de ses parcs pour atteindre son objectif à 2020 et sur 50 % de ses parcs pour atteindre son objectif à 2022.

(1) 2019 Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services, IPBES.

(2) Union internationale pour la conservation de la nature.

3. Les indicateurs de suivi et les résultats 2019

Les dernières études menées en 2019 montrent que 100 % des parcs d'affaires d'Icade sont en biodiversité positive : 100 % des indicateurs de moyens et plus de 50 % des indicateurs de résultats ont évolué favorablement sur chacun des parcs, comme détaillé dans les tableaux ci-après. Icade a donc dépassé son objectif et maintiendra ses efforts pour poursuivre cette tendance au cours des prochaines années.

3.1. Parc des Portes de Paris

Les indicateurs de moyens et de résultats pour le Parc des Portes de Paris sont détaillés dans le tableau qui suit :

Thèmes	Indicateurs	Unités	Résultats 2014	Résultats 2019	Évolution réalisée en 2019 vs 2014	Évolution souhaitée en 2020 par rapport à l'état initial de 2014
INDICATEURS DE RESULTATS						
Espaces verts	Part d'espaces verts (en % des surfaces)	%	8 %	7 %	⬇️	⬆️
Habitats naturels	Nombre d'habitats à caractère naturel	Nombre	4	7	⬆️	⬆️
Arbres	Part d'espèces indigènes ⁽¹⁾ arborées (en % des espèces présentes)	%	10 %	11 %	⬆️	⬆️
Arbustes	Part des surfaces arbustives (en % des surfaces des espaces verts)	%	2,1 %	2,4 %	⬆️	⬆️
Arbustes	Part d'espèces indigènes ⁽¹⁾ arbustives (en % des espèces présentes)	%	55 %	50 %	⬇️	⬆️
Flore herbacée	Part des espèces végétales herbacées indigènes ⁽¹⁾ (en % des espèces présentes)	%	83 %	71 %	⬇️	➡️
Oiseaux	Nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs	Nombre	20	21	⬆️	⬆️
Papillons	Nombre d'espèces de papillons de jour	Nombre	9	2	⬇️	⬆️
Espèces végétales envahissantes	Part de la surface des espèces végétales exotiques envahissantes (en % des surfaces)	%	< 5%	< 5%	➡️★	➡️
<i>% total des indicateurs de résultats en évolution favorable (conforme à l'évolution souhaitée)</i>					56%	> 50%
INDICATEURS DE MOYENS						
Aménagements pour la faune	Nombre de micro-habitats et aménagements pour la faune par hectare	Nombre/hectare	0,03	0,34	⬆️	⬆️
Bois mort maintenu sur site	Quantités d'arbres à micro-habitats par hectare ⁽²⁾	Nombre/hectare	0,03	0,23	⬆️	⬆️
Paillage du sol	Part des surfaces paillées (en % des surfaces)	%	10 %	100 %	⬆️	⬆️
Intrants	Part de l'utilisation des amendements chimiques dans les espaces verts	%	0 %	0 %	➡️★	➡️
	Part de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts	%	0 %	0 %	➡️★	➡️
Type de gestion des espaces verts	Part des espaces verts en gestion « rustique » et « naturelle » ⁽³⁾ (en % des surfaces)	%	30 %	90 %	⬆️	⬆️
Formation du personnel de gestion	Nombre d'heures de formation du personnel de gestion à la gestion différenciée ⁽⁴⁾	Nombre /an	0	84	⬆️	⬆️
Sensibilisation interne	Nombre d'actions de sensibilisation interne mises en place par an	Nombre /an	0	1	⬆️	⬆️
Communication externe	Nombre d'actions de communication externe mises en place par an	Nombre /an	0	3	⬆️	⬆️
<i>% total des indicateurs de moyens en évolution favorable (conforme à l'évolution souhaitée)</i>					100 %	100 %

★ Indicateur stable au niveau optimal

- (1) Une espèce indigène est une espèce présente naturellement depuis très longtemps dans la région biogéographique en question. Ces espèces participent de manière optimale à soutenir la biodiversité régionale car elles répondent aux besoins des espèces animales pendant tout leur cycle de vie, ce qui n'est pas forcément le cas des espèces exogènes.
- (2) Les bois morts constituent un microhabitat naturel particulier, qui peut abriter une biodiversité riche et spécialisée. Les arbres à micro-habitats sont par exemple : les arbres morts laissés sur pied ou abattus et laissés au sol, les souches...
- (3) Une gestion « rustique » ou semi-intensive est une gestion par laquelle on recherche un effet « jardin de campagne ». Une gestion dite « naturelle » ou extensive a pour objectif de favoriser le développement d'habitats à caractère naturel, sans recherche d'ordre esthétique ou d'usages. Elles s'opposent à une gestion traditionnelle, encore dite jardinée ou intensive, qui consiste en des tontes et tailles régulières et fréquentes.
- (4) La gestion différenciée peut se découper en trois modes de gestion : gestion jardinée, gestion rustique et gestion naturelle.

3.2. Parc d'Orly-Rungis

Les indicateurs de moyens et de résultats pour le Parc d'Orly Rungis sont détaillés dans le tableau qui suit :

Thèmes	Indicateurs	Unités	Résultats 2014	Résultats 2019	Évolution réalisée en 2019 vs 2014	Évolution souhaitée en 2020 par rapport à l'état initial de 2014
INDICATEURS DE RESULTATS						
Espaces verts	Part d'espaces verts (en % des surfaces)	%	11 %	20 %	⬆️	⬆️
Habitats naturels	Nombre d'habitats à caractère naturel	Nombre	4	7	⬆️	⬆️
Arbres	Part d'espèces indigènes ⁽¹⁾ arborées (en % des espèces présentes)	%	21 %	22 %	⬆️	⬆️
Arbustes	Part des surfaces arbustives (en % des surfaces des espaces verts)	%	20 %	19 %	⬇️	⬆️
Arbustes	Part d'espèces indigènes ⁽¹⁾ arbustives (en % des espèces présentes)	%	22 %	24 %	⬆️	⬆️
Flore herbacée	Part des espèces végétales herbacées indigènes ⁽¹⁾ (en % des espèces présentes)	%	ND	73 %	ND	⬆️
Oiseaux	Nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs	Nombre	14	24	⬆️	⬆️
Papillons	Nombre d'espèces de papillons de jour	Nombre	ND	5	ND	⬆️
Espèces végétales envahissantes	Part de la surface des espèces végétales exotiques envahissantes (en % des surfaces)	%	< 5 %	< 5 %	⬇️★	⬇️
% total des indicateurs de résultats en évolution favorable (conforme à l'évolution souhaitée)					67 %	> 50 %
INDICATEURS DE MOYENS						
Aménagements pour la faune	Nombre de micro-habitats et aménagements pour la faune par hectare	Nombre/hectare	0,0	0,5	⬆️	⬆️
Bois mort maintenu sur site	Quantités d'arbres à micro-habitats par hectare ⁽²⁾	Nombre/hectare	0,00	0,06	⬆️	⬆️
Paillage du sol	Part des surfaces paillées (en % des surfaces)	%	0 %	100 %	⬆️	⬆️
Intrants	Part de l'utilisation des amendements chimiques dans les espaces verts	%	0 %	0 %	⬇️★	⬇️
	Part de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts	%	100 %	0 %	⬇️	⬇️
Type de gestion des espaces verts	Part des espaces verts en gestion « rustique » et « naturelle » ⁽³⁾ (en % des surfaces)	%	5 %	37 %	⬆️	⬆️
Formation du personnel de gestion	Nombre d'heures de formation du personnel de gestion à la gestion différenciée ⁽⁴⁾	Nombre /an	0	49	⬆️	⬆️
Sensibilisation interne	Nombre d'actions de sensibilisation interne mises en place par an	Nombre /an	0	2	⬆️	⬆️
Communication externe	Nombre d'actions de communication externe mises en place par an	Nombre /an	0	6	⬆️	⬆️
% total des indicateurs de moyens en évolution favorable (conforme à l'évolution souhaitée)					100 %	100 %

ND : Non Disponible ★ Indicateur stable au niveau optimal

- (1) Une espèce indigène est une espèce présente naturellement depuis très longtemps dans la région biogéographique en question. Ces espèces participent de manière optimale à soutenir la biodiversité régionale car elles répondent aux besoins des espèces animales pendant tout leur cycle de vie, ce qui n'est pas forcément le cas des espèces exogènes.
- (2) Les bois morts constituent un microhabitat naturel particulier, qui peut abriter une biodiversité riche et spécialisée. Les arbres à micro-habitats sont par exemple : les arbres morts laissés sur pied ou abattus et laissés au sol, les souches...
- (3) Une gestion « rustique » ou semi-intensive est une gestion par laquelle on recherche un effet « jardin de campagne ». Une gestion dite « naturelle » ou extensive a pour objectif de favoriser le développement d'habitats à caractère naturel, sans recherche d'ordre esthétique ou d'usages. Elles s'opposent à une gestion traditionnelle, encore dite jardinée ou intensive, qui consiste en des tontes et tailles régulières et fréquentes.
- (4) La gestion différenciée peut se découper en trois modes de gestion : gestion jardinée, gestion rustique et gestion naturelle.

4. Améliorations observées en 2019 et plan d'actions 2020

Selon la dernière étude menée en 2019, 100 % des indicateurs de moyens et plus de 50 % des indicateurs de résultats ont évolué favorablement ou sont restés stables au niveau optimal sur chacun des parcs. À titre d'exemple, la part d'espaces verts a augmenté de 81 % sur le Parc d'Orly-Rungis, et le nombre d'habitats à caractère naturel a augmenté de plus de 75 % sur les deux parcs. Plusieurs nouvelles espèces ont été observées : la renoncule à petites fleurs (espèce protégée), l'ophrys abeille et le lézard des murailles. Ces avancées sont permises grâce

aux moyens mis en œuvre pour améliorer la gestion des espaces verts : 0 % de produits phytosanitaires et chimiques utilisés, 100 % de surfaces paillées, formations des gestionnaires, actions de communication... Les actions seront poursuivies pour maintenir une biodiversité positive sur les sites grâce à la mise en place d'un plan de gestion durable des espaces verts, différencié et adapté aux spécificités de chaque milieu : végétalisation des espaces, surfaces mises en fauche, réduction de la tonte, des besoins en eau, etc.

5. Perspectives : vers un indicateur commun de biodiversité positive

Membre du Club Business for Positive Biodiversity (B4B+) piloté par CDC Biodiversité, Icade participe à la mise au point du Global Biodiversity Score (GBS), un indicateur universel d'impact sur la biodiversité, en collaboration avec des entreprises, des associations et des chercheurs. Prévu pour 2020, cet outil permettra de mesurer l'empreinte biodiversité des entreprises quel que soit leur secteur d'activité.

Ces réflexions viendront également enrichir la méthodologie de mesure mise en œuvre dans le cadre du contrat de performance biodiversité.